



Précisions quant à examen à l'université de droit

Par Visiteur

Bonjour,

je suis actuellement étudiant en maîtrise de droit public à toulouse. J'ai eu mon 1er semestre mais le second il m'a manqué 2 points sur 110. Le système de notes est très obscur et aléatoire je n'ai pas pu m'inscrire en sport par exemple car les effectifs étaient bouclés dès le début d'année ce qui rapporterait les points dont ils me manquaient. J'ai essayé de demander à une professeur pourquoi elle m'avait mis 4 alors que j'avais fait tout ce qu'il fallait mais elle ne m'a donné aucune explication..

De plus , je suis allé à la 2ème session et là j'ai un problème sur une copie que je ne peux pas consulter avant septembre, j'ai essayé de contacter le prof pour qu'il puisse avant mais il m'a rembarré. Je pense sincèrement que ma note n'est pas juste car j'avais appris par coeur et j'ai recraché le cours. Voilà que me conseillez vous? Je suis vraiment dégoûté. Merci d'avance

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Le système de notes est très obscur et aléatoire

Toutes les universités ont un règlement quant à la notation. En avez vous la demande auprès du service de la scolarité.

De plus , je suis allé à la 2ème session et là j'ai un problème sur une copie que je ne peux pas consulter avant septembre, j'ai essayé de contacter le prof pour qu'il puisse avant mais il m'a rembarré. Je pense sincèrement que ma note n'est pas juste car j'avais appris par coeur et j'ai recraché le cours. Voilà que me conseillez vous? Je suis vraiment dégoûté.

L'accès au copie se fait en principe au service de la scolarité. Si tel n'est pas le cas dans votre université et que seul le professeur peut vous donner accès à la copie vous devez attendre septembre.

Je comprends parfaitement que vous soyez déçu mais l'on peut avoir le sentiment d'avoir réussi un examen et la note n'est pas à la hauteur. Sans avoir consulté votre copie et constaté votre note vous ne pouvez rien faire.

Bien cordialement